



## POMME DE TERRE

**N° 09**

du 03/06/2022

### Rédacteurs

Bulletin co-rédigé par la  
Chambre d'Agriculture du  
Loir-et-Cher et ARVALIS-  
Institut du végétal.

### Observateurs

AGRI BEAUCE, Chambre  
d'Agriculture 41, Chambre  
d'Agriculture 28, Chambre  
d'Agriculture 45, COMITE  
CENTRE ET SUD, Ferme des  
Arches, FREDON Centre-Val-  
de-Loire, Les 3 Laboueurs,  
PARMENTINE, POM  
ALLIANCE SA, SELECT UP,  
SOUFFLET AGRICULTURE,  
TERRE DE France.

### Directeur de publication :

**Philippe NOYAU**,  
Président de la Chambre  
régionale d'agriculture du  
Centre-Val de Loire

**13 avenue des Droits de  
l'Homme – 45921 ORLEANS**

Ce bulletin est produit à  
partir d'observations  
ponctuelles. Il donne une  
tendance de la situation  
sanitaire régionale, qui ne  
peut pas être transposée  
telle quelle à la parcelle.

La Chambre régionale  
d'agriculture du Centre-Val  
de Loire dégage donc toute  
responsabilité quant aux  
décisions prises par les  
agriculteurs pour la  
protection de leurs cultures.

*Action du plan Ecophyto  
pilote par les ministères en  
charge de l'agriculture, de  
l'écologie, de la santé et de  
la recherche, avec l'appui  
technique et financier de  
l'Office français de la  
Biodiversité.*

### EN BREF

- La majeure partie des parcelles sont en croissance active, voire au stade fermeture des rangs pour certaines.
- Pour le moment le risque mildiou est faible ou moyen, mais il va fortement évoluer dans les prochains jours avec l'influence des orages. Le seuil de nuisibilité devrait être atteint demain dans les secteurs d'Outarville, Oucques la Nouvelle, Pithiviers et Boigneville.

### MILDIOU

**Rappel** : les repousses sont des réservoirs pour le mildiou. Ne pas attendre que la végétation se développe ni que les parcelles lèvent **pour les détruire le plus rapidement possible (Cf BSV n°2)**.

Ces réservoirs représentent la **source d'inoculum primaire** pour les parcelles situées à proximité (les spores de mildiou peuvent parcourir des distances supérieures à 1 km).

**Les repousses sur tas de déchets ou en culture doivent être détruites au plus vite pour limiter la source d'inoculum primaire pour les parcelles situées à proximité.**

### Utilisation du modèle Mileos® ([www.mileos.fr](http://www.mileos.fr))

Le BSV pomme de terre de la région Centre mobilise le modèle Mileos® qui se base sur le cycle épidémique de *Phytophthora infestans*. Le modèle Mileos® fournit plusieurs informations permettant d'évaluer le risque mildiou :

⇒ **La réserve de spores** : Cet indice permet d'anticiper le risque de contamination et s'exprime sur une échelle de 0 à 11. Il correspond à la capacité des spores à contaminer si les conditions sont favorables. **C'est en quelque sorte la « quantité de spores qui pourrait contaminer si les conditions climatiques devenaient favorables à une contamination ».**

- Lorsque la **réserve de spores est nulle**, des conditions climatiques favorables ne permettront pas une production significative de spores. Il n'y a donc pas de risque mildiou lorsque l'environnement de la parcelle est sain.
- Lorsque cette **réserve est faible ou moyenne**, le raisonnement doit être modulé en fonction de l'environnement de la parcelle, des conditions climatiques et de la sensibilité variétale.
- Lorsque cette **réserve est forte**, le risque mildiou est présent dans tous les cas de figure.

L'analyse de cette réserve de spores tient également compte de la sensibilité variétale :

- si la **réserve de spores atteint 2**, alors le niveau de risque de contamination est élevé pour les variétés sensibles ;
- si la **réserve de spores atteint 3**, alors le niveau de risque de contamination est élevé pour les variétés sensibles et intermédiaires ;
- si la **réserve de spores atteint 4**, alors le niveau de risque de contamination est élevé pour les variétés sensibles, intermédiaires et résistantes.

Cette réserve de spores donne donc le « niveau de risque » indiqué dans ce BSV (colonne 3 du tableau ci-dessous). Il correspond à la réserve de spores potentielle, c'est-à-dire la quantité de spores théoriquement présente dans l'environnement qui pourrait être contaminante si les conditions climatiques sont favorables.

Ce risque potentiel deviendra donc réel si les conditions climatiques sont favorables à la contamination.

⇒ **Les poids de contamination** : Ils représentent l'intensité du phénomène de contamination. Il va donc dépendre de la réserve de spores et des conditions météorologiques (index de contamination). C'est sur cet index qu'est basée la préconisation de traitement en fonction des différents seuils variétaux.

## Situation au 03 Juin 2022

\* VS = variétés sensibles VI = variétés intermédiaires VR = variétés résistantes

Département	Stations météo	Niveau de risque au 03/06	Jours où le seuil de nuisibilité a été atteint	Seuil indicatif de risque			Pluie (en mm) depuis 7 jours
				03/06 au 05/06			
				VS*	VI*	VR*	
Eure-et-Loir (28)	Francourville (06h)	faible	-	ND	ND	ND	0
	Le Puiset (09h)	faible	-	NON	NON	NON	0
Loir-et-Cher (41)	Ouzouer le Marché (06h)	faible	-	NON	NON	NON	0
	Oucques la Nouvelle (09h)	moyen	-	OUI	NON	NON	0
Loiret (45)	Outarville (09h)	moyen	-	OUI	OUI	NON	1
	Pithiviers (09h)	moyen	-	OUI	OUI	NON	0
Essonne (91)	Boigneville (10h)	moyen	-	OUI	OUI	NON	0

## Analyse du risque et prévisions

**Remarque préalable :** le tableau ci-dessus ne donne qu'une information à la date indiquée et pour l'heure à laquelle les données sont disponibles.

Prévisions météo pour les 8 jours à venir : des orages sont attendus jusqu'à dimanche soir sur l'ensemble de la région. Le soleil devrait faire son retour à partir de lundi.

Aujourd'hui, les réserves de spores sont encore faibles ou moyennes en fonction des secteurs mais les orages devraient rapidement faire remonter le risque, d'autant plus vite dans les secteurs qui ont déjà connu des déclenchements il y a une dizaine de jours (Pithiviers, Outarville et Boigneville principalement). Avec les orages attendus, le seuil de nuisibilité pourrait être atteint dans la majorité des secteurs dimanche.

**Pour le moment, sur la base des données prévisionnelles, le seuil indicatif de risque (seuil de nuisibilité) devrait être atteint demain dans les secteurs d'Outarville, Pithiviers et Boigneville (pour les variétés sensibles et intermédiaires) et dans le secteur d'Oucques la Nouvelle (uniquement pour les variétés sensibles).**

Rappel : pour que le seuil de nuisibilité du mildiou soit atteint, il faut qu'il existe un potentiel de sporulation (« quantité de maladie qui pourrait apparaître ») et que les conditions climatiques soient favorables à son expression.



**ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT  
AUX BSV DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE**

<http://bsv.centre.chambagri.fr/>